

Séance du 8 juillet 2025

N°2025-112

Objet : Institution- Mise à jour des tarifs de location des salles communautaires

Date de la convocation : 2 juillet 2025

Nombre de délégués

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 juillet, à 19 heures 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Blanche de Castille à Lorris, sous la présidence de Monsieur Albert FEVRIER.

Etaient présents : Madame Lysiane CHAPUIS, Monsieur Jean-Marc POINTEAU, Madame Emmanuelle PION, Monsieur Lionel THIERRY, Madame Mireille SAVAJOLS, Monsieur Hervé VASSEUR, Monsieur Christian CHEVALLIER, Madame Isabelle ROBINEAU, Monsieur Dominique BLONDEAU, Monsieur Florent DE WILDE, Madame Danielle HURE, Madame Christiane FLORES, Monsieur André POISSON, Monsieur Pierre MARTINON, Monsieur Albert FEVRIER, Madame Nathalie BRISSET, Madame Valérie MARTIN, Monsieur Daniel TROUPILLON, Monsieur Philippe KUTZNER, Monsieur Patrick GOMET, Monsieur Yves BOSCARDIN, Monsieur Alain GERMAIN, Monsieur Jacques HEBERT, Monsieur André PETIT, Madame Marie-Christine FONTAINE, Monsieur Philippe MOREAU, Madame Maryse TRIPIER, Monsieur Philippe GILLET, Monsieur François MARTIN, Monsieur Claude FOUASSIER, Monsieur Loïc REDJDAL, Monsieur Alain DEPRUN, Monsieur André JEAN, Monsieur Patrice VIEUGUE, Monsieur Pascal FERNANDES (suppléé par Monsieur Wondwossen KASSA), Madame Evelyne COUTEAU, Monsieur Joël DAVID, Monsieur Jean-Marie CHARENTON, Monsieur Daniel LEROY, Madame Christiane BURGEVIN.

Absents excusés : Monsieur François JOURDAIN (donnant pouvoir à Madame Mireille SAVAJOLS), Monsieur Dominique DAUX (donnant pouvoir à Monsieur Albert FEVRIER), Madame Véronique CLAUS, Madame Christèle BEZILLES, Monsieur Alexandre DUCARDONNET, Madame Corinne GERVAIS (donnant pouvoir à Madame Valérie MARTIN), Monsieur Alain THILLOU (donnant pouvoir à Monsieur André POISSON), Madame Marion CHAMBON, Monsieur Sylvain GALOPIN, Madame Stéphanie WURPILLOT, Madame Marie-Annick MARCEAUX (donnant pouvoir à Monsieur Daniel LEROY), Monsieur Thierry BOUTRON, Monsieur Yohan JOBET, Madame Bérengère MONTAGUT, Madame Mélusine HARLE, Monsieur Wondwossen KASSA (suppléé par Monsieur Pascal FERNANDES), Madame Magali GOISET (donnant pouvoir à Monsieur François MARTIN).

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : Madame Isabelle ROBINEAU

* * * *

La communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais gère l'espace culturel des étangs à Nogent sur Vernisson, ainsi que l'espace Colette à Ste Geneviève des Bois. A ce titre, elle est amenée à louer ces deux salles à des structures privées ou des particuliers pour leurs évènements propres.

Il convient donc de réajuster les tarifs et d'appliquer de nouveaux systèmes de location :

- Les salles seront systématiquement louées pour le week-end entier
 - La location restera accessible aux particuliers la semaine mais uniquement sur une journée
 - Suppression de la gratuité pour manifestation culturelle aux associations
 - Gratuité aux services de l'Etat, à la Région, au Département, aux communes lors de la tenue de réunions publiques ou de travaux et des animations culturelles

Les tarifs applicables à tout nouveau contrat signé à compter du 1^{er} septembre 2025 seraient :

	Espace Colette	Espace des Etangs
Pour les particuliers domiciliés sur le territoire de la communauté de communes	Tarifs	Tarifs
1 jour	293 €	367 €
1 week-end	493 €	616 €
1 jour + 1 week-end	667 €	834 €

Pour les associations domiciliées sur le territoire de la 3CFG	1 location gratuite / an (au-delà, application des tarifs résidents)	1 location gratuite / an (au-delà, application des tarifs résidents)
---	---	---

Pour les particuliers, associations, organismes, entreprises, etc domiciliés hors territoire de la Communauté de Communes :	Tarifs	Tarifs
1 jour	587 €	734 €
1 week-end	867 €	1.084 €
1 jour + 1 week-end	1.067 €	1.334 €
Vaisselle cassée ou disparue (par unité) :	Tarifs	Tarifs
Assiettes – verres	4 €	4 €
Couverts	3 €	3 €
Plateaux – saladiers - plats	20 €	20 €
Cautions	Tarifs	Tarifs
Caution	720 €	720 €
Caution pour le ménage	330 €	330 €
Mise à disposition de la sonorisation	Tarifs	Tarifs
Caution	1.000 €	1.000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la tarification ci-dessus suivante pour l'espace des étangs et pour l'espace Colette
- **D'APPROUVER** les règlements de location annexés à la présente délibération

Fait et délibéré en séance, les jours mois et an susdits.

La secrétaire de séance
Isabelle ROBINEAU

Le Président de la Communauté
Albert FEVRIER


